

ANNEXE 3 - Rapport des réunions ESIA

Identité	Date	Partenaire	Type de partenaire	Type de réunion	Interactions principales		
					Nom	Description/question	Réponse/commentaires
MT-0001	03-02-2015	Bureau National de Statistique	Institut de recherche	Consultations formelles	Moussa Serifou (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande des informations à jour, d'après le recensement 2014, pour alimenter la base de référence socio-économique	L'INS informe Amara que les données du recensement 2014 ne seront pas disponibles avant juillet 2015
					M. Bah (Directeur général de l'INS)	M. Bah demande à Amara de fournir une liste d'informations précise, qui pourrait être extrapolée des données brutes avant juillet 2015 (idéalement fin février 2015)	Amara s'engage à envoyer une telle liste avant la fin de la semaine
MT-0002	05-02-2015	Préfecture de Yamoussoukro	Administration Régionale	Consultations des autorités publiques	Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société et le projet et demande une assistance pour contacter d'autres directions techniques régionales/partenaires	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)
					M. Sepy Yessoh (secrétaire général de la Préfecture)	M. Sepy Yessoh informe le Préfet par téléphone et propose à Amara : 1. d'adresser une demande formelle à l'administration 2. de contacter la Direction Régionale des Mines et de l'Industrie (DRMI)	Amara informe le secrétaire général qu'une réunion avec la DRMI est déjà planifiée
MT-0003	05-02-2015	Direction Régionale de Yamoussoukro - Industries et Mines	Administration Régionale	Consultations des autorités publiques	Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société et le projet et demande une assistance pour contacter d'autres directions techniques régionales/partenaires	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)

					M. Tambla (DRMI)	M. Tambla conseille d'adresser une communication formelle à l'administration et qu'il sera heureux de faciliter les contacts avec les autres partenaires	AMARA s'engage à adresser une communication formelle au cours de la semaine suivante
					M. Tambla (DRMI)	M. Tambla souhaite obtenir le cadre de référence de l'ESIA et des précédentes études régionales.	Amara fournira une copie des précédentes études régionales (Cluff Gold) et s'engage à fournir une copie du cadre de référence de la nouvelle étude.
MT-0004	05-02-2015	Direction Régionale de Bouaflé - Ressources Animales et Halieutiques (DRRAH)	Administration Régionale	Consultations des autorités publiques	Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)
					M. Kouakou Yao (DRRAH)	<p>M. Yao fait part des préoccupations et questions suivantes:</p> <p>4. Il informe la société que ses tentatives pour inciter les communautés locales à se grouper en coopératives pour exploiter les ressources halieutiques ont jusqu'ici été vaines.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. il demande à ce que les impacts sur les pêcheurs et les éleveurs soient étudiés. 2. Il précise que la pêche est une activité économique majeure de la sous-préfecture de Bouaflé, le marché aux poissons de Bouaflé étant alimenté par les activités de pêche du lac Kossou 3. Il informe de l'existence de conflits entre pêcheurs autochtones et non-autochtones (venant principalement du Mali - Bozo) qui font une demande de permis dans la région du lac Kossou. 	Amara confirme que les impacts sur les ressources halieutiques et animales seront pris en compte dans le cadre de l'ESIA

MT-0005	05-02-2015	Direction Régionale de Bouaflé - Eaux et Forêts (DREF)	Administration Régionale	Consultations des autorités publiques	Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)
					Lt. Col. Koffi Kumansi	Le Lt. Col. Koffi Kumansi partage avec Amara les préoccupations et informations suivantes: 1. il souhaiterait qu'Amara étudie la réhabilitation du site du projet à la fin de la phase d'exploitation, ou, alternativement, étudie des projets de reboisement. 2. Il précise qu'il n'y a aucune forêt primaire dans la zone et que la faune et les réserves naturelles sont menacées par la présence des communautés locales.	Amara confirme que les impacts négatifs sur les forêts seront étudiés, et que l'ESIA définira des mesures d'atténuation afin de les réduire au minimum. La société définira les axes d'un programme de développement communautaire selon les besoins identifiés pendant les enquêtes, et les priorités définies par les communautés et les autorités locales.
MT-0006	05-02-2015	Direction Régionale de Bouaflé - Agriculture (DRA)	Administration Régionale	Consultations des autorités publiques	Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande la communication de données spécifiques à l'activité agricole dans la zone d'étude.	Mme Coulibaly (RDA) demande à la société de fournir une liste de questions auxquelles elle peut répondre. Elle fournit le nouveau code
					Mme Coulibaly (RDA)	Mme Coulibaly informe Amara qu'elle travaille en étroite collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANDAR) - qui recueille un grand nombre de chiffres et statistiques liés à la communauté.	Amara s'engage à envoyer une liste de questions spécifiques d'ici la fin du mois, et invite Mme Coulibaly à consulter l'ANDAR pour apporter une réponse basée sur la totalité des informations disponibles.
MT-0007	05-02-2015	Direction Régionale de Bouaflé - Santé (DRS)	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)

					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande la communication de données spécifiques à la santé dans la zone d'étude.	(aucun)
					Dr. Dje Koffi Hyacinthe (directeur technique pour la santé)	Le Dr. Dje Koffi (DT) souhaite la bienvenue à la délégation et demande à la société de poser les questions spécifiques auxquelles il peut répondre.	Amara s'engage à envoyer une liste de questions spécifiques d'ici la fin du mois.
MT-0008	05-02-2015	Sous-Préfecture de Kossou	Administration Sous-Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande une assistance pour prendre contact avec les partenaires locaux de la sous-préfecture.	M. Koutouan est disposé à faciliter les contacts avec les partenaires locaux
					M. Serge Sylvain Koutouan (Sous-Préfet)	M. Koutouan est heureux de parler aux représentants d'Amara, et propose de maintenir les villages de Kossou et d'Allai Yaokro dans le champ de l'étude	Amara confirme que ces deux villages seront pris en compte dans l'ESIA
MT-0009	05-02-2015	Sous-Préfet de Bouaflé	Administration Sous-Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande une assistance pour prendre contact avec les partenaires locaux de la sous-préfecture.	M. Ango est disposé à faciliter les contacts avec les partenaires locaux
					M. Aristide Ango (Sous-Préfet)	M. Ango invite la délégation à travailler étroitement avec lui dans le cadre du projet Angovia	(aucun)
MT-0010	05-02-2015	Préfecture de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)

					Mme Hortense Aka Walemin (secrétaire générale de la préfecture)	Mme Aka Walemin accueille la délégation au nom du Préfet et réaffirme aux délégués l'intérêt du Préfet pour le Projet et sa volonté de coopérer.	
MT-0011	10-02-2015	Préfecture de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan communique le plan destiné à créer un comité ESIA, avec l'aide de la préfecture, pour garantir une approche participative de la prise de décision dans le développement du projet et la gestion de ses impacts	(aucun)
					M. Adrien Gbamelé Koumé (Préfet)	le Préfet accueille favorablement la proposition et demande à la délégation de pouvoir contribuer à l'acte juridique qui décidera de la création d'un comité ESIA	Amara confirme que le Préfet recevra une proposition dans un délai de 48 heures
MT-0012	10-02-2015	Préfecture De Yamoussoukro	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan communique le plan destiné à créer un comité ESIA, avec l'aide de la préfecture, pour garantir une approche participative de la prise de décision dans le développement du projet et la gestion de ses impacts	(aucun)
					M. Narcisse Sepy Yessoh (secrétaire général de la préfecture)	Le secrétaire général auprès du Préfet encourage la délégation à créer le comité ESIA dans la préfecture de Bouaflé uniquement. En effet, il préférerait ne pas avoir d'autorités de Yamoussoukro associées à ce dernier (car ceci impliquerait une procédure bureaucratique complexe)	(aucun)

					M. Narcisse Sepy Yesso (secrétaire général de la préfecture)	Le secrétaire général auprès du Préfet propose de tenir une réunion régionale avec les autorités de Belier à Yamoussoukro: a. expliquer le projet aux autorités qui n'ont pas été consultées avant; b. établir des contacts avec toutes les autorités locales appropriées ; c. donner plus de temps aux autorités locales pour se familiariser avec le projet et organiser la réunion d. mettre en place un processus d'engagement parallèle à celui de Bouaflé	Amara répond que ces suggestions seront étudiées en détail et que l'équipe se mettra en rapport avec le Préfet pour planifier la prochaine réunion
					M. Narcisse Sepy Yesso (secrétaire général de la préfecture)	Le secrétaire général demande si le CIAPOL (centre ivoirien antipollution) fait partie du comité ESIA	Amara répond qu'il n'est pas directement associé au comité, mais sera consulté dans le cadre de l'ESIA
MT-0013	10-02-2015	Conseil Régional de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA et demande la communication de données spécifiques sur les programmes de développement régional.	(aucun)
					M. Amani Konan (conseiller technique)	M. Konan recommande à la société d'adresser une demande écrite de communication des plans régionaux au Président du Conseil Régional.	Amara répond que cela sera fait très prochainement
MT-0014	11-02-2015	Village de Kouakougnanou	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)

			Communauté locale		M. Jules Konan Latto (notable)	M. Konan Latto explique que le village de Kouakougnanou est habitué aux activités d'exploration minière, car d'autres sociétés ont travaillé dans la zone précédemment (comme Cluff Gold). La communauté participera à l'activité de collecte de données et attendra les conclusions du rapport ESIA.	(aucun)
					M. Léon Kouadio Koffi (représentant du chef de village)	M. Kouadio Koffi demande à la société d'évaluer les besoins de la communauté. Le village de Kouakougnanou attend d'avantage d'Amara pendant la phase d'exploitation	(aucun)
MT-0015	11-02-2015	Village de Alley	Administration Locale	Communication écrite	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D remet une lettre au chef de village décrivant les actions de terrain programmées dans le village au cours des prochains jours	(aucun)
MT-0016	11-02-2015	Village de Patizia	Administration Locale	Communication écrite	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D remet une lettre au chef de village décrivant les actions de terrain programmées dans le village au cours des prochains jours	(aucun)
MT-0017	11-02-2015	Village de Kouakougnanou	Administration Locale	Communication écrite	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D remet une lettre au chef de village décrivant les actions de terrain programmées dans le village au cours des prochains jours	(aucun)
MT-0018	11-02-2015	Direction Régionale du Ministère de l'industrie et des mines de Yamoussoukro	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Présentation de l'équipe et de l'objet de la réunion	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan communique le plan destiné à créer un comité ESIA, avec l'aide de la préfecture, pour garantir une approche participative de la prise de décision dans le développement du projet et la gestion de ses impacts. rePlan explique également le point de vue de la préfecture sur la proposition et demande les divers avis	(aucun)

					M. Assemien Manlan (chef de service mine et carrière/ DRIM Yamoussoukro)	La direction du service des mines offre ses services de médiation pour la prise de contact avec les autorités locales. Elle propose que, quel que soit son format, la liste des autorités locales à consulter soit étendue : Au CIAPOL, au Ministère des infrastructures, au Ministère de commerce et au Conseil Régional notamment	AMARA répond que ces suggestions seront étudiées en détail et que l'équipe restera en contact pour planifier la prochaine réunion
MT-0019	11-02-2015	Sous-préfecture de Bouaflé	Administration Sous-Régionale	Communication écrite	M. Aristide Ango (sous-préfet de Bouaflé)	AMARA recueille les courriers du Sous-Préfet invitant l'ensemble des autorités locales des villages de la zone d'étude à coopérer avec l'équipe ESIA pendant les travaux de terrain	(aucun)
MT-0020	12-02-2015	Village de Allahou Bazi	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
			Communauté locale				(aucun)
MT-0021	12-02-2015	Village d'Angovia	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
			Communauté locale		M. Augustin Ouffouet Kouamé (secrétaire général du chef de village)	Le secrétaire général (également membre du CCC) souhaite obtenir plus d'informations sur le rôle et la fonction du comité ESIA	(aucun)
					M. Daniel Dibi N'goran (chef de village)	Le chef de village demande à Amara de fournir une liste détaillée des activités prévues dans le village suffisamment en amont pour préparer les différentes circonscriptions	(aucun)
					M. Daniel Dibi N'goran (chef de village)	Le chef de village déplore que le temps pendant lequel le rapport ESIA est disponible à la sous-préfecture pendant la phase de consultation est en général très court et il	Cette question devra être traitée avec la sous-préfecture, toutefois Amara s'assurera que les habitants d'Angovia auront

						n'est pas facile pour les villageois d'y avoir accès.	accès au rapport ESIA.
MT-0022	13-02-2015	Village de N'Da Koffi Yobouekro	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale ; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
			Communauté locale				(aucun)
MT-0023	13-02-2015	Village de Patizia	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale ; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
			Communauté locale		Franck Fortuné N'guessan	Qu'arrivera-t-il aux exploitants EMAPE (extraction minière artisanale et à petite échelle) ?	Le statut d'exploitation minière artisanale est régi par la législation nationale. La société n'interférera pas dans les opérations EMAPE tant que celles-ci ne compromettent pas la réalisation du projet.
					Augustin N'guessan	Quel est le rôle des lignes de délimitation tracées dans mon champ ?	Le projet mène actuellement des enquêtes de terrain dans le cadre de l'ESIA. En cas de dommages aux cultures, une indemnisation sera due au propriétaire.
					Franck Konan Lipouet	Y aura-t-il des mesures de contrôle de l'afflux des étrangers ?	L'ESIA proposera des mesures pour atténuer les impacts négatifs
					Guichar Yao Yao	Y aura-t-il des mesures pour empêcher la pollution ?	L'ESIA proposera des mesures pour atténuer les impacts négatifs

					Guichar Yao Yao	Des emplois seront-ils proposés pour la jeunesse locale ?	Amara a des procédures de recrutement claires. Tous les recrutements sont basés sur le mérite, et à qualification égale, préférence sera donnée aux locaux. La main-d'œuvre non qualifiée sera recrutée exclusivement dans la zone du projet.
					Guichar Yao Yao	Qu'arrivera-t-il à nos terres ?	Au cas où un dossier d'acquisition de terrains serait déposé, le propriétaire foncier bénéficiera d'une indemnisation à définir. L'ESIA proposera des mesures pour atténuer les impacts négatifs
MT-0024	13-02-2015	Préfet de Bouaflé	Administration Régionale	Réunion du comité ESIA	M. Michel Yao (Amara Mining)	Présentation d'Amara Mining et de ses équipes	(aucun)
		Sous-Préfet de Bouaflé	Administration Sous-Régionale		M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan projette une présentation PowerPoint sur la description du projet, les étapes ESIA, la structure de gouvernance ESIA (le comité ESIA), l'étendue des travaux de terrain et les étapes à venir.	(aucun)
		Comité Consultatif Communautaire	Administration Locale		M. Andrien Gbamelé Koumé (Préfet)	Le préfet inaugure la réunion, nomme les membres du comité d'ESIA, donne lecture des textes juridiques donnant naissance au Comité et ouvre les débats.	(aucun)
		Chefs de village d'Angovia, d'Allahou Bazi, de N'Da Koffi Yobouekro, d'Akakro et de Kouakougnanou	Administration Locale		M. Ulrich Koffi (OIDPP)	Quelles mesures la société va-t-elle adopter pour protéger les sites de patrimoine culturel ?	rePlan répond que tous les impacts socio-économiques seront évalués dans le rapport et que des mesures d'atténuation seront identifiées pour chacun d'entre eux, dont le patrimoine culturel.

		Communauté locale	Communauté locale		Chef du village de Kouakougnanou	Quelles mesures la société va-t-elle prendre pour les personnes qui louent leurs terres aux exploitants EMAPE ?	Le Sous-Préfet de Bouaflé répond que la gestion des terres est une question qui doit être discutée avec les autorités locales et que la Société n'est pas responsable des problèmes intra-communautaires
		Société civile	ONG/OSC		Chef du village d'Akakro	Etant donnée l'utilisation de produits chimiques pour les activités minières, quelles sont les mesures que la société prendra pour garantir que l'environnement ne sera pas pollué ?	L'ESIA a une section sur les plans de gestion sociale et environnementale, qui incluent le traitement des déchets dangereux et non-dangereux. Tous les plans de gestion seront établis et contrôlés au cours des consultations avec les autorités locales.
					M. Augustin Ouffouet (Président du CCC)	Quelle est la distance minimum entre une mine et un village ?	rePlan répond que le gouvernement devra valider le rapport et n'approuvera en aucun cas une disposition contraire aux législations nationales. Dans tous les cas, la version finale du projet sera définie par la prochaine étude de faisabilité et tiendra compte des législations nationales et des meilleures pratiques.
					Mme Delphine Kouassi Adjoua (Présidente des femmes d'Angovia)	Mme Delphine A. Kouassi exprime le souhait que le camp de base Amara soit intégré au village	rePlan répond que la société établira son camp de base en fonction de facteurs multiples (économiques, sécuritaires, etc.) Dans tous les cas, la conception du projet envisagera toutes les possibilités pour développer des impacts positifs sur les

							communautés locales.
MT-0025	15-02-2015	Campement des pêcheurs 1	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
		Communauté locale	Communauté locale		M. Bernard Ouffouet N'goran	Qui a commandé cette étude ? L'administration nationale ?	L'équipe SIA travaille directement pour Amara Mining. Amara a demandé à ce que l'étude se conforme à la législation nationale.
					M. Bernard Ouffouet N'goran	Déplore que les sociétés minières (comme Cluff Gold) promettent beaucoup aux communautés locales, mais que dans les faits elles n'aient rien fait pour elles.	
					M. John Kouassi Brou	Y aura-t-il des emplois pour nos jeunes ?	Amara a des procédures de recrutement claires. Tous les recrutements sont basés sur le mérite, et à qualification égale, préférence sera donnée aux locaux. La main-d'œuvre non qualifiée sera recrutée exclusivement dans la zone du projet.
					M. John Kouassi Brou	Pourrez-vous nous aider à remettre en état la route du village ?	Amara investira une partie de son budget dans le développement communautaire, au cours de la phase d'exploitation. Cependant, nous sommes toujours dans la phase d'évaluation et une telle

							intervention ne peut être envisagée actuellement.
					M. Siméon (Mathias) Kouadio N'guessan	Souhaite obtenir une carte détaillée du projet pour comprendre quelles seront les limites des installations du projet.	Amara réaffirme qu'il est prévu que personne, au sein du camp, ne perde son accès à la terre, toutefois de plus amples détails sur les installations du projet seront communiqués dès que disponibles.
MT-0026	17-02-2015	Préfecture De Yamoussoukro	Administration Régionale	Communication écrite	M. Moussa Serifou (Amara)	Demande au Préfet de Yamoussoukro de faciliter les contacts avec les autres organismes régionaux (comme le CIAPOL, les Directions Régionales de l'agriculture ou de la santé, etc.)	(aucun)
MT-0027	05-02-2015	Direction Régionale de l'Environnement de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société et le projet et demande une assistance pour contacter d'autres directions techniques régionales/partenaires	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	rePlan présente un bref résumé des actions ESIA	(aucun)
					M. Jean Tanou Kouassi (DR environnement)	Demande à la société d'assurer le suivi des mesures d'atténuation et de contrôle qui seront recommandées dans le rapport ESIA. Il offre l'aide du Ministère de l'environnement pour mettre en œuvre les plans de gestion locale	(aucun)
MT-0028	14-02-2015	Village d'Alley	Administration Locale	Réunion de la Communauté	M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
		Communauté locale	Communauté locale				

MT-0029	15-02-2015	Village d'Akakro	Administration Locale		M. Fiacre Yao Konan (consultant 2D)	2D présente un résumé de la méthodologie ESIA aux chefs de village et aux représentants de la communauté locale; et explique l'objectif et les types d'actions que l'équipe d'ESIA réaliseront dans les prochains jours	(aucun)
		Communauté locale	Communauté locale				(aucun)
MT-0030	24-02-2015	Conseil Régional de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Remise d'une demande spécifique pour obtenir le programme de développement de la région de Marahoué	(aucun)
MT-0031	24-02-2015	Direction Régionale de l'Environnement de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Remise d'une demande spécifique pour obtenir les réglementations environnementales appropriées à l'exploitation minière	(aucun)
					M. Jean Brou (Direction Régionale de l'Environnement)	Amara Mining peut-elle contribuer à la création d'un profil environnemental régional ?	Amara réalise actuellement des études dans la zone, toutefois la zone d'étude est plus restreinte que la région de Marahoué. Pour des demandes plus spécifiques, il est suggéré d'adresser une communication écrite à la Société.
MT-0032	24-02-2015	Direction Régionale de l'Agriculture de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Remise d'une demande spécifique pour obtenir l'étude et les données agricoles de la région de Marahoué	(aucun)
					M. Denis Goh (2D)	Remise d'une demande spécifique pour obtenir les montants des indemnités pour les cultures et la terre agricole	(aucun)
MT-0033	24-02-2015	Direction Régionale de l'Education Nationale de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Amara présente brièvement la société, le projet et l'équipe	(aucun)
					M. Denis Goh (2D)	Remise d'une demande spécifique pour obtenir des données sur l'éducation dans la région de Marahoué	(aucun)
					M. Bolou Bi Tra (directeur régional de l'éducation)	Le directeur régional exprime le souhait qu'Amara puisse contribuer au développement du secteur de l'éducation	(aucun)

					nationale)	dans la région	
MT-0034	24-02-2015	Direction Régionale de l'Industrie et des Mines de Yamoussoukro	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Réunion de suivi pour organiser la réunion régionale avec les autorités locales de Yamoussoukro	Une date provisoire est fixée au 3 mars
MT-0035	26-02-2015	Direction Départementale de la Santé de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	M. Michel Yao (Amara Mining)	Présentation de l'équipe du projet	(aucun)
					M. Denis Goh (2D)	Le directeur régional exprime son souhait qu'Amara puisse contribuer au développement du secteur de la santé dans la région	(aucun)
MT-0036	18-03-2015	Préfecture De Yamoussoukro	Administration Régionale	Consultations des Autorités Publiques	Préfecture	Le représentant du Préfet souhaite la bienvenue à la délégation et ouvre les débats	(aucun)
		Sous-Préfecture de Kossou	Administration Sous-Régionale		M. Moussa Serifou (Amara) / M. Nick Azah et M. Denis Goh (2D Consulting)	Présentation de l'équipe Amara et de la portée de la réunion, et présentation de slides PowerPoint sur le projet et les travaux ESIA	(aucun)
		Direction Régionale de l'Industrie et des Mines de Yamoussoukro	Administration Régionale		M. Malan Ninddin (Direction Régionale des Infrastructures)	Quelle sera la méthode d'exploitation utilisée ? (lixiviation en tas ou en cuve) ?	Amara répond que la lixiviation en cuve est envisagée, mais des études sont toujours en cours, et les décisions pourraient encore changer
		Direction Régionale du CIAPOL de Yamoussoukro	Administration Régionale		M. Malan Ninddin (Direction Régionale des Infrastructures)	Pouvons-nous avoir les conclusions des résultats des études déjà réalisées au titre de l'ESIA ?	2D Consulting indique que les conclusions des études réalisées seront communiquées au cours des sessions planifiées de rétroaction.

		Direction Régionale des Infrastructures de Yamoussoukro	Administration Régionale		M. Malan Ninddin (Direction Régionale des Infrastructures)	Est-ce que le Ministère de la Santé et le Ministère des affaires sociales ont été invités ?	Le Premier Secrétaire Général de la Préfecture déclare que le représentant du Ministère de la Santé a été invité mais s'est excusé de ne pouvoir être présent. Amara répond que le Ministère des Affaires Sociales n'a pas été invité mais que la société rencontrerait le représentant régional du Ministère des Affaires Sociales au cours des réunions à venir au cours des prochaines semaines
		Direction Régionale de Yamoussoukro du Ministère de la Construction	Administration Régionale		M. Kofi Yao, Président de la Mutuelle pour le Développement de Kossou (MUDESKO)	Kossou fait-il partie de la zone d'extraction ?	Amara répond que non. Cependant, Kossou se trouve dans la zone d'influence du projet. En conséquence, les autorités et la communauté devront être consultées pour prendre en considération leurs contributions, afin de maximiser les résultats positifs du projet et d'atténuer ses impacts indésirables potentiels
		Direction Régionale De Yamoussoukro de l'Institut National de Statistique	Institut de recherche		M. Kofi Yao, Président de la Mutuelle pour le Développement de Kossou (MUDESKO)	Qu'est-il entendu par nuisances générées par le projet ?	Amara a expliqué, et nous avons déclaré qu'une étude de base de référence serait réalisée pour appréhender la situation actuelle, et qu'une autre étude serait réalisée une fois le projet mis en œuvre pour mesurer les changements dans le niveau de nuisances, pour s'assurer qu'ils sont conformes avec les exigences -

		Direction Régionale De Yamoussoukro de l'Environnement	Administration Régionale		Colonel Koutou Ahoulou ((Directeur Régional des Eaux et Forêts)	Quelles sont les mesures envisagées pour gérer les risques de pollution et pour garantir l'usage approprié des produits toxiques ?	AMARA déclare que le projet sera conçu conformément aux normes internationales et que la gestion des risques de pollution fait partie de ces normes.
		Direction Régionale de Yamoussoukro des Eaux et Forêts	Administration Régionale		Colonel Koutou Ahoulou ((Directeur Régional des Eaux et Forêts)	Une attention particulière devrait être portée sur la gestion des effluents à la proximité de la rivière Bandama	Amara déclare qu'une attention particulière sera portée à ce sujet, en conformité avec les normes internationales et nos principes de gestion
		Sodertour Lacs	Opérateur économique/entreprise		(inconnu)	Taille prévue du projet et dimensions économiques ? Nombre d'emplois générés ? Combien d'emplois directs ? Combien d'emplois locaux ?	Nous avons déclaré, sur la base de l'étude de définition de projet dont les conclusions seront actualisées par l'étude de préféabilité prochainement publiée, les chiffres suivants : 300.000 onces par an, 1300 emplois pendant la phase de construction, 600 pendant la phase de construction. Nous avons été clairs sur le fait que ces chiffres étaient indicatifs et devraient être modifiés par les études en cours. Nous avons ajouté que, conformément aux exigences du code minier, la société s'efforcera de créer de la valeur locale sur le long terme, en optimisant le recrutement local à chaque fois que des compétences locales seront disponibles. Les compétences locales

						disponibles dans la région du projet seront prioritaires. Cependant il doit être noté que quelques postes nécessiteront de faire recours à des compétences extérieures.	
		Village de Kossou	Administration Locale		(inconnu)	Une attention particulière doit être apportée à la santé des populations, et doit être intégrée au projet.	Amara a confirmé que ce point fait partie de l'approche ESIA.
		Président de la Jeunesse de Kossou	Communauté locale		M. Arsène BEHA Z. (Centre Ivoirien Antipollution CIAPOL)	Une étude de base de référence exhaustive devra être réalisée pour déterminer l'état initial du site, en prenant en compte le fait que des opérations extractives ont été précédemment réalisées.	Amara a confirmé que ce point fait partie de l'approche ESIA.
		Représentant de la Mutuelle de Développement de Kossou (MUDESKO)	Opérateur économique/entreprise		M. Arsène BEHA Z. (Centre Ivoirien Antipollution CIAPOL)	La zone de drainage devra être correctement choisie du fait de la structure de faille souterraine.	AMARA note ce point.
					M. Kofi Yao, Président de la Mutuelle pour le Développement de Kossou (MUDESKO)	Existe-t-il des informations sur les retours ou le niveau de satisfaction des populations dans les zones où Amara a déjà exploité une mine ?	Nous avons déclaré être une société internationale avec des valeurs et des principes de gestion. Nous exploitons des mines conformément aux normes. Nous avons exploité une mine au Burkina pendant de nombreuses années, et nous avons travaillé en Côte d'Ivoire pendant deux ans sans rencontrer de problème majeur.

					(inconnu)	Amara a-t-elle reçu des données de population récentes de l'Institut National de la Statistique ?	AMARA déclare avoir recueilli des données de cet institut il y a quelques jours, et que des données plus récentes et plus précises étaient promises pour le mois d'avril.
					M. Kofi Yao, Président de la Mutuelle pour le Développement de Kossou (MUDESKO)	Quels investissements Amara a-t-elle réalisés pour Angovia ?	Amara déclare qu'au cours de nos opérations précédentes, une école primaire et des logements pour les enseignants ont été construits, que la route a été remise en état, etc.
					(inconnu)	Comment les projets de développement social seront-ils intégrés à ce nouveau projet ?	Amara déclare que les projets de développement social seront identifiés par l'ESIA et seront financés et mis en œuvre en conformité avec les dispositions du nouveau code minier. Nous rappelons que, conformément au nouveau code minier, 0,5% du chiffre d'affaire annuel sera destiné à financer un fonds de développement communautaire qui financera les projets de développement communautaire. Ce fonds de développement communautaire sera contrôlé par un comité composé du Préfet de la région où le projet est situé, un représentant de la communauté locale, un représentant du Ministère des Mines, un représentant de la société minière et d'élus

							locaux. Le comité est présidé par le Préfet de région.
					M. Malan Ninddin (Direction Régionale des Infrastructures)	La voie d'accès passant par Kossou sera-t-elle remise en état ?	Nous avons déclaré que ceci serait déterminé par les études en cours.
					M. Malan Ninddin (Direction Régionale des Infrastructures)	Des châteaux d'eau sont-ils envisagés pour les villages environnants ?	Nous avons déclaré ne pas savoir, et que des études étaient en cours.
					(inconnu)	Comment la mauvaise utilisation de produits toxiques et les risques élevés associés seront-ils traités dans le cadre de ce projet ?	Le Directeur Régional du Ministère de l'Industrie et des Mines déclare que les risques de mauvaise utilisation de produits toxiques ne concernent pas les sociétés minières établies et réputées comme Amara, mais concernent les mineurs artisanaux illégaux et autres acteurs semi-industriels illégaux. Il a invité des villageois à arrêter de mettre leurs vies en danger en acceptant de l'argent de mineurs illégaux pour leur permettre d'exercer leurs activités en mettant l'environnement, leurs vies, et

							celles des autres, en danger.
MT-0037	23-03-2015	ONG - Justice sociale	ONG/OSC	Consultations formelles	M. Moussa Serifou	M. Serifou présente l'équipe Amara aux partenaires ONG et clarifie le but de la visite, qui est d'établir des contacts avec des groupes sociaux actifs dans notre zone d'intérêt, de recueillir suffisamment d'information les concernant et d'identifier les partenaires de travail potentiels.	(aucun)
			ONG/OSC		M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici explique que la délégation des consultants rend visite à l'ONG dans le cadre du processus de consultation ESIA du projet minier d'Angovia	(aucun)
			ONG/OSC		M. Hyacinthe Kouassi (conseiller technique)	M. Kouassi souhaite la bienvenue à la délégation et explique brièvement les objectifs et les domaines principaux des actions (gouvernance et développement locaux, transparence, RSE des industries extractives), et les partenaires et sponsors de Social Justice	(aucun)
			ONG/OSC		M. Moussa Serifou	Faisant suite à un précédent échange d'emails, M. Serifou précise qu'il y a un certain nombre d'informations qu'Amara avait demandées mais que l'ONG a fourni partiellement uniquement. Les informations manquantes incluent les CV des personnes travaillant pour l'ONG, une liste de références, le numéro d'agrément du Ministère de l'Intérieur, etc.	M. Kouassi répond que Social Justice est une jeune organisation ((2009), en pleine évolution. De fait, le processus de validation du statut d'ONG reconnue par l'Etat est toujours en cours. Cependant, elle a initié un processus de régularisation de son statut, et

							enverra à Amara toute les informations demandées dès que disponibles
			ONG/OSC		M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici interroge sur le volume des fonds que Social Justice alloue aux projets et aux ressources, particulièrement pour le secteur d'Angovia.	M. Kouassi explique que le seul bureau de Social Justice est à Abidjan (5 personnes max.), mais ils ont établi des relais dans la région de Bouaflé (dont des membres du CCC) qui agissent en tant que collaborateurs occasionnels. Dans la sous-préfecture de Bouaflé, il y a deux projets actifs : 1. fournissant une formation aux communautés locales sur la façon d'optimiser les bénéfices de l'industrie extractive, 2. soutenir les administrations locales (mairies) pour établir leur capacité institutionnelle. Le volume des fonds prévus annuellement est d'environ 300 millions de francs CFA.
			ONG/OSC		M. Fiacre Yao (2D consultation)	M. Yao demande si, quand l'ONG entre en contact avec les communautés locales d'un projet extractif, elle invite la société d'extraction ou informe la société d'extraction des initiatives ?	M. Kra (Directeur des Opérations) répond que le but de l'ONG est d'être inclusive, et de garantir l'adhésion de tous les promoteurs du projet. Si Amara n'a reçu aucun avis de l'intervention de l'ONG dans le secteur, un problème a du se produire dans la chaîne

							d'invitation.
			ONG/OSC		M. Moussa Serifou	M. Serifou remercie les membres de l'ONG de leur temps, réaffirme à cette dernière qu'Amara travaille avec une approche ouverte et transparente dans les communautés ; et encourage l'ONG à poursuivre son processus de régularisation afin de devenir pleinement efficace et reconnue.	(aucun)
MT-0038		ONU CI - Daloa	Organisations internationales	Consultations informelles	M. Michel Yao (Amara)	M. Yao présente la délégation d'Amara et explique le contexte de la visite	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici demande quel est le rôle de l'ONU CI concernant le processus de conciliation dans la zone du projet et quels sont les programmes de développement actuels dans la région.	Mme Traoré répond que l'ONU CI a un grand nombre de programmes en cours depuis l'émergence des conflits pour apaiser les communautés locales et que l'ONU CI a financé quelques projets dans le secteur. Elle propose également d'adresser une communication formelle au siège social d'Abidjan
					M. André Puriji (ONU CI)	M. Puriji accueille avec plaisir l'occasion d'établir un cadre de coopération de qualité avec Amara et lui recommande de prendre contact avec la direction d'Abidjan.	
					Mme Annita Traoré (ONU CI)		
MT-0039		UN Women	Organisations internationales	Consultations formelles	M. Moussa Serifou (Amara)	M. Serifou présente la délégation d'Amara et explique le contexte de la visite	

					M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici explique la portée des travaux ESIA, et les missions menées par Amara pour identifier les groupes vulnérables (femmes y compris) - et les efforts accomplis pour identifier les partenaires potentiels pour collaborer à l'atténuation et à la gestion des impacts.	UN Women répond qu'elle serait ravie d'établir des partenariats avec des opérations du secteur privé. Elle étudiera toute demande d'Amara aux étapes plus avancées du Projet.
MT-0040		ONU CI - Abidjan	Organisations internationales	Consultations informelles	M. Moussa Serifou (Amara)	M. Serifou présente la délégation d'Amara et explique le contexte de la visite	(aucun)
					M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici demande à l'ONU CI quelle est leur expérience de collaboration avec des partenaires de confiance sur la restauration des moyens de subsistance, le développement communautaire et la formation.	L'ONU CI répond que l'agence de l'ONU la mieux placée pour fournir des informations détaillées est l'UNDP. Elle offre son aide pour communiquer avec l'UNDP afin d'obtenir une analyse sur les partenaires de confiance locaux.
MT-0041		Préfet de Bouaflé	Administration Régionale	Consultations informelles	M. Michel Yao	M. Yao présente l'équipe ESIA (dont le directeur de projet) et explique la portée des missions du comité ESIA à venir	(aucun)
MT-0042		Min. Mine Bouaflé	Administration Régionale	Consultations informelles	M. Michel Yao	M. Yao présente l'équipe ESIA (dont le directeur de projet) et explique la portée des missions du comité ESIA à venir	Le Directeur des Mines remercie Amara de sa volonté d'établir un format efficace de discussion dans le cadre du comité ESIA
MT-0043		Secrétariat Général de la Préfecture de Bouaflé	Administration Régionale	Réunion du comité ESIA	M. Peter Brown (Amara)	M. Brown souhaite la bienvenue aux délégations et présente un résumé actualisé du projet	(aucun)
		Sous-Préfet de Bouaflé	Administration Sous-Régionale		M. Kouassi Kea Tanou (Délégation régionale des Mines et de l'Environnement)	M. Tanou fait lecture des minutes de la précédente réunion du comité ESIA	(aucun)
		Comité Consultatif Communautaire	Administration Locale		M. Andrea Amici (rePlan)	M. Amici présente les conclusions préliminaires de la base de référence, les évaluations d'impact et les mesures	(aucun)

						d'atténuation. Il invite les délégations à participer à un débat	
		Chefs de village d'Angovia, d'Allahou Bazi, de N'Da Koffi Yobouekro, d'Akakro et de Kouakougnanou	Administration Locale		M. Bakayoko (Secrétariat Général de la Préfecture de Bouaflé)	Quelle est la stratégie d'indemnisation foncière ?	M. Amici répond que la stratégie d'indemnisation foncière est toujours à l'étude et sera présentée lors d'une prochaine réunion spécifique à ce sujet.
		Communauté locale	Communauté locale		M. Kouadid Yao (chef du village de Kouakougnanou)	Quelle est la différence entre l'indemnisation provisoire et la stratégie d'indemnisation foncière ?	M. Brown répond que l'indemnisation provisoire intervient au cours d'une période déterminée pendant la phase d'exploration et pendant laquelle les propriétaires fonciers peuvent avoir accès à leurs terres et cultiver normalement avec l'accord de la direction d'Amara. L'indemnisation foncière est un processus long et formel et les accords en résultant ne permettront pas aux communautés de continuer à utiliser les terres acquises.
		Société civile	ONG/OSC		(inconnu)	Quelle est la stratégie de recrutement de la Société pour la main d'œuvre locale et pour les postes non-qualifiés ?	M. Brown répond que tous les recrutements de personnel débutant, confirmé ou non-qualifié seront effectués sur l'évaluation des compétences, de l'aptitude et surtout de l'attitude positive à vouloir travailler pour Amara.

					(inconnu)	L'accord d'indemnisation foncière avec CMA et Cluff Gold a été signé pour une durée de 5 ans, mais sans paiement après ces 5 ans, comme au cours de la période entre la fin des activités de CMA et le début de celles de Cluff Gold (2003 à 2008) ?	M. Brown répond que la période intermédiaire entre les activités de CMA et celles de Cluff Gold était une période d'exploration, sans obligation de verser une quelconque indemnité foncière au regard du code minier en vigueur. Pour l'accord à venir, la société et le CCC doivent expliquer en détail ce qui sera payé et la communauté doit s'assurer qu'elle comprenne bien ce à quoi elle s'engage.
					(inconnu)	Remercie la direction d'Amara et le directeur d'exploration du groupe pour le précieux travail réalisé dans le cadre des relations communautaires et prie Dieu pour que le projet arrive à sa phase opérationnelle.	M. Brown note les remarques avec satisfactions et réaffirme que le but ultime d'Amara concernant les communautés est de garantir une amélioration des conditions de vie des communautés environnantes, pendant et après le projet.
					(inconnu)	Aide à quelques familles concernant la répartition du paiement des indemnités	Le Sous-Préfet répond qu'il est étonné d'entendre une telle demande lors d'une réunion publique dans la mesure où il a fourni, avant et après toute indemnisation, un avis détaillé sur la gestion financière et la prévention des litiges. De même, avant tout paiement, tous les membres de la famille se rencontrent et signent un accord autorisant leur représentant à recevoir le

							<p>paiement. En tant que telle, cette question est une question familiale privée et doit être gérée en conséquence. Un exemple du partage familial interne a été réalisé par le chef de Kouakougnanou, en harmonie et sans aucune réclamation.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--

PROCES VERBAL

de la séance de travail relative à la cérémonie d'installation du comité d'Etude d'Impact Environnemental et Social du projet aurifère Yaouré, de la société Amara Mining SARL Côte d'Ivoire.

L'an deux mille quinze et le douze février s'est tenue, sous la présidence de monsieur le Préfet de Région de la Marahoué, Préfet du Département de Bouaflé et à Kouakougnanou, la séance de travail relative à la cérémonie d'installation du Comité d'Etude d'Impact Environnemental et Social du projet aurifère Yaouré

Etaient présents : voir liste de présence ci-jointe

Ordre du jour : mise en place du Comité d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Ouvrant la cérémonie par la libation, le chef du village de Kouakougnanou a souhaité à l'assistance le traditionnel akwaba. Il s'est réjoui de ce que la réalisation du projet aurifère du Yaouré va favoriser le développement économique et social d'Angovia, par les offres d'emplois probables et l'accroissement des activités économiques. Il a prié pour la réalisation effective du projet.

A sa suite, le spécialiste socioéconomique du Cabinet commis par Amara Mining pour réaliser l'étude a exposé sur un certain nombre de points relatifs aux objectifs du projet, les différentes phases de l'Etude, la gouvernance proposée pour la supervision des travaux de l'EIES, la méthodologie proposée pour les enquêtes de terrain et le système préliminaire de gestion de la communication et des plaintes.

Par la suite, il a défini les conditions du fonctionnement et les missions confiées à ce comité qui sont de :

- Superviser les activités de planification et de mise en œuvre de l'EIES ;


- Fournir des recommandations à propos des plans d'action et de gestion ;
- Faciliter les interactions entre les communautés et la compagnie ;
- Valider les résultats du rapport.

Cette séance a été suivie d'échanges qui ont permis d'éclairer les parties prenantes sur les différentes activités qui seront menées et les infrastructures supplémentaires potentiellement nécessaires à mettre en place pour le bien être socio-économique des populations situées dans l'environnement du projet.

Prenant enfin la parole, monsieur le Préfet a procédé à l'installation du Comité EIES du projet aurifère de Yaouré du département de Bouaflé et à la remise aux membres de l'arrêté pris à cet effet, sans manquer de leur prodiguer de précieux conseils relativement à leur implication pleine et entière pour un fonctionnement efficient dudit comité.

Bouaflé, le 12 février 2015

Le Secrétaire de séance



TANOU Kouassi Jean
DR ENVIRONNEMENT

le Président de séance



GBAMELE Kouamé Adrien
PREFET HORS GRADE

PROCES VERBAL

De la séance de travail du comité d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet aurifère Yaouré, de la société Amara Mining SARL Côte d'Ivoire.

L'an deux mille quinze et le quinze mai s'est tenue, sous la présidence de monsieur le Secrétaire Général 2 de Préfecture, à Allahou Bazi, la deuxième séance de travail du comité d'Etude d'Impact Environnemental et Social relative à l'évaluation de l'état d'avancement et des résultats préliminaires de l'Etude d'Impact Environnemental et Social du projet aurifère Yaouré.

Etaient présents : voir liste de présence ci-jointe.

Ordre du jour : Présentation de l'état d'avancement et des résultats préliminaires de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Ouvrant la cérémonie par une libation, le chef de terre d'Allahou Bazi a souhaité à l'assistance le traditionnel akwouaba. Il s'est réjoui de ce que la réalisation du projet aurifère du Yaouré va favoriser le développement économique et social d'Allahou Bazi, par les offres d'emplois probables et l'accroissement des activités économiques. Il a prié pour que les ancêtres veillent sur la réalisation effective du projet.

A sa suite, le responsable du projet aurifère Yaouré, de la société Amara Mining SARL Côte d'Ivoire, **Mr Peter Brown** a souhaité la bienvenue au Corps Préfectoral, aux chefs de service et autorités villageoises présents pour leur implication, tout en précisant le caractère important et consensuel de cette étape dans la réalisation du projet.

Prenant la parole, le Secrétaire Général 2 de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet de Région, Président du Comité EIES a situé le contexte de cette réunion, son importance pour l'état d'avancement du projet et a exprimé au nom de monsieur le Préfet, le vœu que tous prennent une part active dans les échanges afin qu'il ne subsiste aucune incompréhension lors de la phase de mise en œuvre du projet.

Après cette mise en situation, le Directeur Régional de l'Environnement, secrétaire dudit comité a procédé à la lecture du procès verbal qui a été approuvé par l'ensemble des parties prenantes.

A sa suite, le spécialiste socioéconomique du Cabinet commis par Amara Mining pour réaliser l'étude a exposé sur un certain nombre de points relatifs à la présentation de l'état d'avancement du projet, les résultats préliminaires des analyses, l'identification des impacts principaux avec leurs mesures de mitigation et les étapes suivantes.

Cette étape technique a permis de donner un aperçu de l'état d'avancement de l'EIES et des prochaines étapes qui permettront de finaliser l'étude.

Poursuivant, il a analysé et commenté les informations collectées de l'enquête socio-économique (population, condition de vie, activités économiques) et environnementale (Eau, sol, Air, Biodiversité).

Pour lui, les impacts du projet ont été identifiés sur ces différents aspects avec des propositions de plan de gestion pour chaque élément.

Clôturent son propos, monsieur **Andréas AMICI** a indiqué à l'assistance que les étapes suivantes seront consacrées à la finalisation de l'EIES avec une intégration des suggestions des parties prenantes dans les mesures de mitigation et dans les plans de gestion.

Après cette présentation, les échanges et débats très enrichissants qui ont suivis ont porté essentiellement sur le vœu des populations, relativement à leur implication réelle au moment de la création de la mine, ainsi que sur des questions d'arriérés d'indemnités précédemment dus, par CLUFF.

Y répondant, Mr **Peter Brown** a saisi l'occasion pour expliquer l'historique des indemnités et demander aux villageois d'être désormais regardant sur les contrats à venir afin d'éviter les incompréhensions.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Secrétaire Général 2 de Préfecture a levé la séance non sans manquer de remercier tous les acteurs présents pour la qualité de leur contribution. Il a également demandé aux populations leur ferme engagement et une franche collaboration avec la société Amara Mining dans la réalisation de ce projet.

Allahou Bazi, le 15 mai 2015

le Secrétaire de séance



TANOU Kouassi Jean
DR ENVIRONNEMENT

P/le Préfet de Région et PD
le Secrétaire Général 2



BAKAYOKO Mamadou
Secrétaire Général de Préfecture

FORMULAIRE DE RÉUNION

PLANIFICATION

Titre : Réunion de restitution des préliminaires des études

Type : Consultations Négociation Atelier Plénière Extraordinaire

Date : 25/06/2015

(jj/mm/aaaa)

Heure de début : 9h45

(hh :mm)

Heure de fin : 13h30

(hh:mm)

Lieu : Allahou- Bazi

(Région/Préfecture/Sous-Préfecture/Canton/Village)

Endroit : Foyer des jeunes *(salle de conférence; résidence ...)*

Campagne (si applicable) : _____

OBJECTIFS de la réunion :

- Présenter les structures de gouvernance des plans de gestion sociale
- Présenter les plans de gestion sociale
- Présenter la méthodologie de restauration des moyens de subsistance et d'acquisition des terres
- Recueillir des recommandations pour améliorer les plans

AGENDA prévu de la réunion:

(No.)

(heure)

(description)

- 1- Introduction
- 2- Les caractéristiques du plan de gestion sociale
- 3- Structures de gouvernance des plans de gestion sociale
- 4- Présentation des plans de gestion sociale
- 5- Focus sur la restauration des moyens de subsistance et de l'acquisition des terres
- 6- Prochaines étapes et diffusion de l'EIES
- 7- Débat

FORMULAIRE DE RÉUNION

LISTES DES PARTICIPANTS

Nombre de personnes : _____

	<i>NOM</i>	<i>Présent?</i>	<i>Amara?</i>	<i>Position / Village</i>	<i>Contact (tel. / @)</i>	<i>SIGNATURE</i>
1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
3		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
5		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
6		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
8		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
9		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
11		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
12		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

FORMULAIRE DE RÉUNION

INTERACTIONS

<i>NOM</i>	<i>Description / Question</i>	<i>Rétroaction / Réponse</i>	<i>Acceptabilité</i>
KOUADIO YAO NESTOR	Ma famille a toutes ses terres occupées par la compagnie AMARA MINING. Je sais où faire un petit champ d'igname. Que va faire AMARA MINING pour ma famille et moi?	ANDREA AMICI : Pour l'heure il n'est pas défendu d'exploiter vos terres. C'est à partir du moment où l'accord de compensation sera signé et exécuté que vous n'aurez plus à les exploiter. C'est au moment de la signature des accords ce qui sera fait sera décidé. Il est possible de faire la compensation de la terre par une autre terre avec l'accord du concerné. Il est aussi possible de vous accompagner dans des projets autres que l'agriculture.	😊 😐 😞
KOUADIO KOFFI LAURENT	Pourquoi ne pas finir le rapport avant de le soumettre au gouvernement, surtout qu'il y a des questions de terre?	ANDREA AMICI : Dans le rapport d'EIES, il a été préconiser la réalisation d'une politique cadre de réinstallation. C'est pour cette politique que des enquêtes vont être réalisées à partir du mois de juillet. FIACRE YAO : Il faut retenir que le rapport qui sera soumis au gouvernement est différent de la politique cadre de réinstallation. Mais c'est la continuité de l'EIES.	😊 😐 😞
DIBI N'GORAN DANIEL	Souhaitons qu'à l'avenir le document de présentation nous soit transmis en même temps que la convocation pour qu'on ait une idée de l'objet de la réunion et préparer des questions appropriées.	ANDREA AMICI : Ok c'est bien noté	😊 😐 😞
COULIBALY RAMATA	Que fera la compagnie pour la sécurisation foncière au profit des populations?	ANDREA AMICI : C'est une question qui sera soumise aux structures de gouvernance qui seront mises en place dans le cadre de la restauration des moyens de subsistance.	😊 😐 😞
OUFFOUET KOUAME AUGUSTIN	A quelle distance règlementaire une mine doit être située par rapport à un village?	ANDREA AMICI : le code minier ne prévoit pas une distance règlementaire. Les consultants experts du bruit et de la poussière n'ont pas signifié que le bruit sera nuisible à la communauté. TANOU KOUASSI JEAN : En réalisant une EIES, c'est un engagement que AMARA MINING prend vis à vis des populations locales.	😊 😐 😞

FORMULAIRE DE RÉUNION

<i>NOM</i>	<i>Description / Question</i>	<i>Rétroaction / Réponse</i>	<i>Acceptabilité</i>
		Si demain, vous constater des choses qui vous sont nuisibles, saisissez les autorités administratives. Sinon, c'est en fonction des normes qu'ils travaillent.	
KOFFI ULRICH	Que prévoit la compagnie pour la communauté en cas de destruction de leurs sites sacrés?	ANDREA AMICI : Des mesures de compensations sont également prévues pour la destruction des sites sacrés. Il aura des discussions avec les communautés concernées au moment venu. Mais un bien sacré est compensé par un projet communautaire. Il y a des sacrifices qui seront également faits. ANO DANIEL : Les sites sacrés ont été identifiés et des ententes sont déjà faites avec les concernés.	😊 😐 😞
KOFFI ERIC	Qu'est ce qui est prévu pour les jeunes surtout que quand on parle de la terre c'est les vieux qu'on voit?	ANDREA AMICI : La compensation des terres est prévue mais la gestion est une dynamique familiale dans laquelle la compagnie ne saurait s'immiscer.	😊 😐 😞
YAO KONAN	En tant que représentant de l'Etat, nous demandons à la directrice régionale de l'agriculture et à AMARA MINING de nous aider à sécuriser nos terres		😊 😐 😞
LESSIEHI J. RODOLPH	Sur les grands permis, il ne doit pas avoir d'activités minières artisanales. Ce qui est un problème pour les populations locales qui pratiquent cette activité. Je remercie AMARA MINING pour avoir fait un plan de formation à la pratique de l'exploitation minière artisanale et d'accepter de laisser les populations sur des portions pour pratiquer cette activité.		😊 😐 😞
KOFFI ULRICH	Est-ce que AMARA MINING a prévu la réalisation d'infrastructures au profit des communautés ?	ANDREA AMICI : Il existe un plan de développement communautaire dans les plans de gestion sociale. Ce plan sera réaliser de concert avec les populations locales. VAMBE : Le code minier prévoit la mise à disposition de 5% du chiffre d'affaire des sociétés minières pour la réalisation au profit du développement communautaire.	

FORMULAIRE DE RÉUNION

SOMMAIRE de la réunion:

1. Libation
2. Allocutions
3. Lecture et adoption du PV de la deuxième réunion du comité EIES
4. Présentation des plans de gestion sociale
5. Échanges
6. Mots de clôture

Atmosphère générale : Bonne Neutre Négative

PRÉOCCUPATIONS :

1. Que fera la compagnie pour les familles qui perdront toutes leurs terres?
2. Que fait AMARA MINING pour sécuriser le foncier au profit des populations?
3. À quelle distance réglementaire une mine doit être située par rapport à un village?
4. Que compte faire AMARA MINING pour la destruction des sites sacrés?
5. Que compte faire AMARA MINING pour les jeunes car la compensation des terres est toujours donnée aux vieux?
6. La compagnie a-t-elle prévue réaliser des infrastructures au profit de la population locale?

ENGAGEMENTS à respecter:

1. Réalisation d'enquêtes pour la restauration des moyens de subsistance à partir du mois de juillet 2015.

Prochaine réunion : Date : Juillet 2015
(jj/mm/aaaa)

Lieu : à déterminer

SIGNATURES :

Représentant AMARA

(Nom - Position)

Date (jj / mm / aaaa)